



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



DEC2/VP/N° 2018-44

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LIMOGES**  
**Chancelier de l'Université**

- **vu** le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié, relatif au statut particulier des professeurs certifiés et notamment son article 24 ;
- **vu** l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités d'évaluation et de titularisation de certains personnels stagiaires de l'enseignement du second degré relevant du Ministère de l'éducation nationale ;
- **vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- **vu** l'arrêté rectoral n° 2017-74 du 13 avril 2017 modifiant le président du jury du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique du second degré (C.A.P.E.T.),
- **vu** l'arrêté rectoral n° 2018-42 du 6 avril 2018 portant désignation de la vice-présidente du jury académique en vue de l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement technique ;
- **vu** la note de service MENH1506379N relative aux modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public ;
- **sur** proposition du président du jury,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>.**

Le jury académique du certificat d'aptitude organisé en vue de l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement technique (C.A.P.E.T.) est composé comme suit :

**Président du jury :** Monsieur Régis RIGAUD  
IA-IPR de sciences et techniques de l'ingénieur

**Vice-présidente :** Madame Corinne CHALOPIN  
Principale adjointe du collège Guy de Maupassant – LIMOGES

**Membres du jury :**

Madame Claudine AGEORGES, IA-IPR de Sciences physiques et chimiques  
Monsieur Christophe LABORDE, proviseur du lycée Pierre Caraminot – EGLETONS  
Monsieur Abdelkader NECER, maître de conférences, département de mathématiques  
– Faculté des sciences et techniques de LIMOGES  
Madame Miléna MIKHAILOVA, maître de conférences, département de langue et  
littérature françaises – Faculté des lettres de LIMOGES

**Article 2.**

Le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 6 mars 2018

Le Secrétaire Général,  
Recteur par *interim*

**Vincent DENIS**

**Ampliations délivrées à :**

- Président de jury
- Dossier

Pour ampliation,  
La Responsable de la division des examens et concours

  
Marylène VALAGEAS